

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 633**

### Intitulé

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle Monteur en isolation thermique acoustique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n° 3	Recteur de l'académie, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

### Niveau et/ou domaine d'activité

**V (Nomenclature de 1969)**

**3 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

233 Bâtiment : finitions

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme assure l'isolation thermique et acoustique d'installations de type industriel : raffineries, centrales thermiques, chaufferies, entrepôts frigorifiques, etc. Il travaille également dans le secteur du bâtiment.

Il exerce les activités suivantes :

- préparation du chantier : lecture de plans et schémas, choix des outillages, montage d'échafaudages, etc. ;
- réalisation en atelier et implantation sur site de différents supports (armatures, ossatures...)
- isolation thermique des tuyauteries, parois et appareils : tracé, découpe et façonnage des éléments isolants ;
- montage et fixation sur les supports ;
- isolation acoustique : mise en place de panneaux, de dalles et de plaques ; - réalisation des revêtements de protection : pose de matériaux en feuilles (métaux, plastiques...)
- application d'un enduit (ciment, résine, etc.).

Autres activités : maintenance, entretien des matériels utilisés.

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

entreprises du bâtiment, entreprises spécialisées dans l'isolation thermique et acoustique

### Codes des fiches ROME les plus proches :

F1613 : Travaux d'étanchéité et d'isolation

F1604 : Montage d'agencements

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

- Exécution d'ouvrages
- Lecture de plan et de documents techniques, traçage, développement
- Connaissances technologiques
- Français et histoire-géographie et enseignement moral et civique
- Mathématiques et sciences
- Éducation physique et sportive

#### Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 633 - UP1 : Exécution d'ouvrages	Choisir un outillage, des matériaux Évaluer des quantités de matériaux Organiser, ordonnancer Traduire graphiquement, oralement ou par écrit une solution technique
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 633 - UP2 : Lecture de plan et de documents techniques, traçage, développement	Décoder et analyser des documents Exécuter des tracés professionnels, des croquis ou schémas précisant certaines dispositions constructives étudiées au cours de la formation

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 633 - UP3 : Connaissances technologiques	Formuler des connaissances technologiques, notamment à l'aide de croquis, schémas et organigrammes propres au métier.
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 633 - UG1: Français et Histoire- Géographie - Enseignement moral et civique	Français - Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer ; - Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire ; - Devenir un lecteur compétent et critique ; - Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle. Histoire, géographie et enseignement moral et civique - Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures ; - Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace ; - Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés ; - Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien.
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 633 - UG2 : Mathématiques - Sciences physique et chimiques	- Rechercher, extraire et organiser l'information. - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité. - Expérimenter. - Critiquer un résultat, argumenter. - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 633 - UG3 : Education physique et sportive	Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues - Réaliser une performance motrice maximale ; - Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains ; - Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique ; - Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif ; - Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : - d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ; - de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	

**Base légale****Référence du décret général :**

articles D 337-1 à D 337-25 du Code de l'Éducation

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 15/06/1987

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :****Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Base Relet Cereq

<http://www.cereq.fr>

**Autres sources d'information :**

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

<http://www.cndp.fr>

**Lieu(x) de certification :****Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**